

Rapport de la Suisse sur les mesures prises pour aider les pays africains touchés Parties à la préparation des programmes d'action dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

i)	Table des matières	page
ii)	Résumé	
iii)	Processus consultatif et accords de Partenariat auxquels la Suisse est partie :	
	a) Introduction	1
	b) Phase de négociation	1
	c) Partenariat avec les communautés de base	2
	d) Partenariat avec des ONG	3
	e) Coordination de l'aide et partenariat aux niveaux régional et national	3
iv)	Mesures prises pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'action à tous les niveaux et informations sur les ressources financières fournies sur les plans bilatéral et multilatéral :	
	a) L'engagement et l'approche de la Suisse par rapport à son soutien pour la mise en œuvre de la UNCCD.	4
	b) L'engagement général de la Suisse dans les Pays Parties touchés en Afrique.	5
	c) Présentation du Programme de la Coopération avec les Pays Parties touchés en Afrique en relation avec les principes de la CLD	5
	d) Contributions financières aux activités spécifiques des organes de la UNCCD	8

Annexe 1 : Le programme d'appui de la Suisse dans le domaine de la lutte contre la Désertification en Afrique

Annexe 2 : Contribution de la Suisse pour la Convention de Lutte contre la Désertification.

Rapport de la Suisse sur les mesures prises pour aider les pays africains touchés Parties à la préparation des programmes d'action dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

ii) Résumé

La ratification de la « Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique » en janvier 1996 a permis à la Suisse de confirmer, dans un cadre international, autant son engagement politique que son engagement de solidarité.

La Suisse a pris une part active aux différentes étapes des négociations et elle a aussi joué un rôle important en tant que pays hôte du Secrétariat intérimaire du CIND – établi à Genève.

Dans la coopération bilatérale la Suisse accorde une priorité vers les actions réalisables par ces populations elles-mêmes en matière de lutte contre la désertification. Les différents projets ont donc été réalisés en collaboration étroite avec les acteurs dans le but de renforcer les capacités et compétences de la population et des femmes en particulier – en matière d'utilisation durable des ressources de leur environnement immédiat.

Cette approche d'appuyer le renforcement de capacités des communautés de base serait aussi une condition clé, pour que les communautés de base puissent accéder à part entière à des partenariats à tous niveaux et dans des processus consultatifs et de mise en œuvre de mesures de gestion durable des ressources.

Il resterait en effet à mieux mettre à profit et communiquer davantage à différents niveaux les expériences faites sur le plan technique quant aux mesures pratiques de gestion durable des ressources naturelles par les communautés de base et des expériences de formation et d'information et les approches favorisant la prise de décision et de responsabilités. Ceci pourrait se faire aussi bien au niveau national dans les fora que les pays Parties touchés organisent, que dans de fora liés à la coordination ou encore dans des rencontres d'ONG du Sud et du Nord.

Les ONG du Nord et du sud sont associées toujours davantage aux travaux préparatoires et à la participation active des Conférences internationales. Quant à la CLD, la Suisse a toujours favorisé - et continuera de le faire - la participation d'ONG du Sud par des contributions financières volontaires, aussi bien pendant la phase de négociation de la CLD ainsi que pour la participation aux Conférences des Parties. Elle a aussi soutenu financièrement les efforts des ONG pour l'établissement d'un réseau d'information et d'échange (RIOD).

Afin de promouvoir les accords de partenariat à tous les niveaux entre pays développés Parties et pays touchés Parties, la coordination des aides et le dialogue politique entre les parties est important. C'est pourquoi la Suisse prend activement part aux fora de consultation et de coordination organisés par les Nations Unies, de la Banque Mondiale, des Banques régionales de développement, ainsi qu' aux tables rondes sectorielles que

les pays Parties touchés organisent dans le cas où la Suisse est représentée par un Bureau de Coordination de la Coopération.

Dans le cadre de la Présidence suisse du Club du Sahel, qui a débuté en septembre 1997 et qui se prolongera jusqu'au sommet des Chefs d'état prévu à Bamako en automne 2000, la question de la réforme de l'aide occupe une place centrale.

L'aide publique suisse dans le domaine de la lutte contre la désertification est gérée par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) qui fait partie du Ministère des Affaires étrangères.

Les ressources allouées aux programmes dans le domaine de la lutte contre la désertification en Afrique s'élèvent à un montant de 53'417'000.- francs suisse (CHF) pour la période de 1997-1999. Il s'agit donc en moyenne de CHF 17,8 mio par ans.

L'engagement de fonds devra être du même ordre dans les années à venir.

Par région, les totaux sont les suivants, pendant la même période de trois ans :

Afrique du Nord : CHF 3'697'000.-

Afrique de l'Ouest (Sahel) : CHF 45'155'000.-

Afrique de l'Est et du Sud : CHF 3'500'000.-

Activités spécifiques : CHF 1'065'000.-

Les montants spécifiques à chaque programme, ainsi que les caractéristiques principales de ces programmes sont présentés à l'**Annexe 1** du présent rapport. Le financement de programmes par des ressources propres d'ONG suisses a aussi été inclus dans le présent rapport dans la mesure des informations disponibles.

Les programmes et projets de coopération qui répondent aux principes d'approche et de mesures d'appui de la Convention de Lutte contre la Désertification concernent les domaines d'activités suivantes :

- Production : élevage, agriculture
- Gestion des ressources naturelles
- Conservation eaux et sols
- Décentralisation
- Renforcement des capacités (socio-organisationnelles, techniques, gestion, institutionnelles)
- Formation, information, systèmes d'information et recherche

Aussi la Suisse a contribué financièrement aux activités spécifiques des organes de la UNCCD avec un montant total de 3,3 millions de francs suisses pour la période de 1993 – 1999

Rapport de la Suisse sur les mesures prises pour aider les pays africains touchés Parties à la préparation des programmes d'action dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

iii) Processus consultatifs et accords de partenariat auxquels la Suisse est partie

a) Introduction

La ratification de la « Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique » en janvier 1996 a permis à la Suisse de confirmer, dans un cadre international, autant son engagement politique que son engagement de solidarité. La ratification de la Convention correspond aux priorités du gouvernement suisse. En effet, dans son rapport sur la politique extérieure de la Suisse dans les années 90, le gouvernement s'est fixé cinq objectifs stratégiques, parmi lesquels figure la préservation du milieu naturel. Le suivi et la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Rio sont donc particulièrement importants pour la Suisse. Cette Convention est aussi l'un des instruments dont la Suisse dispose pour mettre en œuvre sa politique et sa volonté, exprimée maintes fois, d'une coordination et d'une collaboration internationale en vue, notamment, d'optimiser l'utilisation des moyens engagés par les Etats concernés et les différents donateurs.

En ce qui concerne la législation suisse, l'application de la Convention se base sur la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale.

b) Phase de négociation

La Suisse a pris une part active aux différentes étapes des négociations.

- Elle a soutenu le principe de la nécessité de la participation de la population aux efforts de lutte contre la désertification tout en soulignant que la participation doit s'accompagner, dans les pays touchés, d'une décentralisation qui permette de déléguer certains pouvoirs et responsabilités au niveau local.
- Elle a encouragé l'établissement d'une convention-cadre comportant des principes de portée générale et valable globalement suivant le principe « penser globalement » (think globally) ainsi que la formulation d'instrument spécifique, plus détaillés, couvrant les aspects régionaux des différentes zones sujettes à la désertification suivant le principe « agir localement » (act locally).
- Elle a mis l'accent sur l'importance de la volonté politique des pays touchés et de l'engagement des donateurs à soutenir la poursuite de ces objectifs.
- Elle a mis en évidence l'importance du suivi et a rappelé que la Convention doit se situer dans une perspective à long terme selon un principe de « contrat de générations ».

- Elle a participé financièrement à la réalisation d'études de cas devant servir aux négociations du Comité Intergouvernemental de Négociation pour l'élaboration d'une Convention Internationale sur la lutte contre la désertification (CIND), à l'organisation de journées d'information et de réunions de « points focaux », ainsi qu'à des séminaires de formation aux techniques de négociation en faveur de délégués en provenance des pays en développement.
- Elle a joué un rôle important en tant que pays hôte du Secrétariat intérimaire du CIND – établi à Genève. Elle a en outre mis à la disposition de ce Secrétariat un collaborateur durant toute la durée des négociations.

c) Partenariat avec les communautés de base

Dans la coopération bilatérale la Suisse accorde une priorité vers les actions réalisables par ces populations elles-mêmes en matière de lutte contre la désertification. Les différents projets ont donc été réalisés en collaboration étroite avec les acteurs dans le but de renforcer les capacités et compétences de la population et des femmes en particulier – en matière d'utilisation durable des ressources de leur environnement immédiat. Dans ce contexte, le lien entre conservation des ressources naturelles et développement économique a été privilégié, car il est en effet très difficile d'éveiller l'attention et de favoriser l'engagement des populations locales pour des préoccupations environnementales sans amélioration parallèle de la situation économique.

Afin de promouvoir l'« ownership », respectivement la responsabilité des populations locales, lors du suivi des programmes de coopération, une grande importance est accordée à la collaboration avec des communautés de base et des groupes d'éleveurs ainsi qu'au renforcement de leurs capacités par des programmes de formation. C'est ainsi que dans la plupart des programmes d'appui le renforcement des capacités des organisations de base, la formation des paysans et paysannes et des éleveurs représente une composante importante.

Cette approche d'appuyer le renforcement de capacités des communautés de base serait aussi une condition clé, pour que les communautés de base puissent accéder à part entière à des partenariats à tous niveaux et dans des processus consultatifs et de mise en œuvre de mesures de gestion durable des ressources.

Il resterait en effet à mieux mettre à profit et communiquer davantage à différents niveaux les expériences faites sur le plan technique quant aux mesures pratiques de gestion durable des ressources naturelles par les communautés de base et des expériences de formation et d'information et les approches favorisant la prise de décision et de responsabilités. Ceci pourrait se faire aussi bien au niveau national dans les fora que les pays Parties touchés organisent, que dans de fora liés à la coordination (voir Club du Sahel ou OECD/DAC p.ex.) ou encore dans des rencontres d'ONG du Sud et du Nord.

d) Partenariat avec des ONG

Les ONG du Nord et du sud sont associées toujours davantage aux travaux préparatoires et à la participation active des Conférences internationales. Quant à la CLD, la Suisse a toujours favorisé - et continuera de le faire - la participation d'ON du Sud par des contributions financières volontaires, aussi bien pendant la phase de négociation de la CLD ainsi que pour la participation aux Conférences des Parties. Elle a aussi soutenu financièrement les efforts des ONG pour l'établissement d'un réseau d'information et d'échange (RIOD).

Aussi, la délégation suisse à la Conférence des Parties inclut une représentante des œuvres privées d'entraide suisse, ceci dans la perspective de favoriser dans le futur un partenariat renforcé entre ONG suisses et du Sud. Dans les pays de concentration de la DDC, les ONG locales sont également des partenaires importants car elles jouent souvent un rôle moteur dans le renforcement de la société civile.

e) Coordination de l'aide et Partenariats aux niveaux régional et national

Afin de promouvoir les accords de partenariat à tous les niveaux entre pays développés Parties et pays touchés Parties, la coordination des aides et le dialogue politique entre les parties est important. C'est pourquoi la Suisse prend activement part aux fora de consultation et de coordination organisés par les Nations Unies (Tables Rondes p.ex), de la Banque Mondiale, des Banques régionales de développement, ainsi qu'aux tables rondes sectorielles que les pays Parties touchés organisent dans le cas où la Suisse est représentée par un Bureau de Coordination de la Coopération. Plus particulièrement, le présent rapport souligne l'engagement de la Suisse quant au Club du Sahel et aussi l'intérêt que pourra représenter le travail qui fait actuellement l'OECD/DAC sur les trois Conventions de Rio.

Club du Sahel

La Suisse est membre du Club du Sahel depuis sa fondation en 1976 : Son objectif principal a été d'appuyer et de renforcer le CILSS dans ces objectifs déclarés : améliorer la coopération régionale, accroître la production alimentaire et lutter contre la dégradation du milieu naturel.

Depuis plusieurs années la réflexion et le dialogue sur les politiques de développement occupent une place essentielle, de même que la question du développement local, dans la perspective de la décentralisation.

Dans le cadre de la Présidence suisse (H.-Ph.Cart) du Club du Sahel, qui a débuté en septembre 1997 et qui se prolongera jusqu'au sommet des Chefs d'état prévu à Bamako en automne 2000, **la question de la réforme de l'aide** occupe une place centrale. Un premier diagnostic global pour l'ensemble des aides au Sahel a servi de base au *Mémoire de Banjul*. Ce document nourrit l'ambition de jeter les fondements d'une coopération renouvelée, plus respectueuse des choix et initiatives des Sahéliens. Ce cadre se prête particulièrement bien à un dialogue et une concertation par rapport aux approches liées aux PANS, ainsi qu'à des activités régionales.

OCDE/CAD/ENV

Dans le cadre du Groupe de travail sur la coopération pour le développement et l'environnement, les premières discussions ont eu lieu afin d'examiner le rôle de la coopération dans la mise en œuvre des Conventions de Rio (FCCC, CBD, CCD).

L'objectif principal est une amélioration de la coordination des aides et une vue d'ensemble des efforts déjà faits en exploitant aussi les possibles synergies dans la mise en œuvre de ces trois Conventions.

iv) Mesures prises pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'action à tous les niveaux et informations sur les ressources financières fournies sur les plans bilatéral et multilatéral

a) L'engagement et l'approche de la Suisse par rapport à son soutien pour la mise en œuvre de la UNCCD.

Les efforts de la Suisse dans ce domaine sont dirigés, depuis plusieurs années déjà, vers les besoins des populations concernées et vers les actions réalisables par ces populations elles-mêmes en matière de lutte contre la désertification. La Suisse est également en faveur de financements accordés en priorité au « software » tel que, par exemple, l'organisation et le renforcement institutionnels, le dialogue politique, la formation et l'information, des actions pilotes novatrices, etc. et elle épaulé à cet égard des mesures touchant l'infrastructure sociale et économique. La coopération suisse, en tant qu'agence aux dimensions relativement modestes, s'efforce d'utiliser ses avantages comparatifs (souplesse, capacité d'apprendre, innovation) et d'adapter avec flexibilité les programmes au contexte changeant. La Suisse accorde aussi une grande importance à un développement équilibré hommes-femmes dans les approches développées avec ses partenaires élaborées

Dans cet esprit, la Suisse a mis l'accent sur le soutien à des actions dans les domaines suivants : reboisement villageois, maintien de la productivité des sols, conservation de l'eau, lutte contre l'érosion, augmentation de la production agricole, conservation du fourrage, lutte contre les prédateurs et amélioration des semences.

Ces expériences concrètes ainsi que l'engagement des acteurs sur place représentent pour la Suisse les éléments déterminants de son action actuelle et future en vue de la mise en œuvre des recommandations de la Convention.

Aspects organisationnels de l'aide suisse

L'aide publique suisse dans le domaine de la lutte contre la désertification est gérée par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) qui fait partie du Ministère des Affaires étrangères. Les programmes de coopération sont exécutés en partenariat direct aux niveaux régional, national et local avec des partenaires gouvernementaux ou des ONG et associations ou à travers une Agence intermédiaire comme des organisations et institutions internationales, régionales et nationales et des ONG ou le secteur privé.

Concernant la coopération avec les organisations non gouvernementales suisses et le cofinancement de leurs programmes, la DDC travaille avec douze partenaires principaux (ONG suisses), tandis que trente organisations de moindre importance bénéficient d'un soutien financier pour des projets spécifiques. La Suisse alloue aux ONG 16,5 % des moyens de l'aide publique au développement. Les ONG suisses ne s'orientent pas toujours autour des mêmes axes de concentration géographiques et thématiques que la DDC. Ceci reflète le caractère plurivalent de la coopération suisse au développement.

b) L'engagement général de la Suisse dans les Pays Parties touchés en Afrique

L'aide bilatérale suisse gérée par la DDC est basée d'une part sur une concentration géographique et d'autre part sur une concentration sectorielle. Ces pays dit « de programme » sont en Afrique de l'Est : la Tanzanie et le Mozambique avec un programme spécial en Afrique du Sud. En Afrique de l'Ouest, les pays de programme sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, et le Tchad. Dans ces pays, la DDC est représentée par un Bureau de Coordination. En Afrique du Nord, les pays partenaires principaux sont : l'Egypte, la Tunisie et le Maroc, mais il est à souligner que de nombreux programmes de coopération régionaux incluent aussi d'autres pays de la région. La concentration sectorielle veut que les ressources financières sont consacrées selon le pays et la région à un nombre réduit de secteurs.

Les ressources allouées aux programmes dans le domaine de la lutte contre la désertification en Afrique s'élèvent à un montant de 53'417'000.- francs suisse (CHF) pour la période de 1997-1999. Il s'agit donc en moyenne de CHF 17,8 mio par ans.

L'engagement de fonds devra être du même ordre dans les années à venir.

Par région, les totaux sont les suivants, pendant la même période de trois ans :

Afrique du Nord : CHF 3'697'000.-

Afrique de l'Ouest (Sahel) : CHF 45'155'000.-

Afrique de l'Est et du Sud : CHF 3'500'000.-

Activités spécifiques : CHF 1'065'000.-

Les montants spécifiques à chaque programme, ainsi que les caractéristiques principales de ces programmes sont présentés à **l'Annexe 1** du présent rapport.

Le financement de programmes par des ressources propres d'ONG suisses a aussi été inclus dans le présent rapport dans la mesure des informations disponibles.

c) Présentation du Programme de la Coopération avec les pays Parties touchés en Afrique en relation avec les principes de la CLD

Les programmes et projets de coopération qui répondent aux principes d'approche et de mesures d'appui de la Convention de Lutte contre la Désertification sont présentés à **l'Annexe 1** par région et par pays Partie touchés.

La présentation des programmes a été faite sur la même grille d'analyse qui - à part l'information sur la région géographique et le financement - permet de saisir les principaux domaines d'activités, l'agence d'exécution, ainsi que les principaux partenaires.

Effectivement, cette méthodologie de présentation a permis d'une part de cibler les orientations prioritaires et d'autre part de caractériser le choix des instruments. Elle offre ainsi une base possible pour une capitalisation d'expériences issues de différents contextes et met en évidence les types de (multi-) partenariats déjà existants. La grille relative au domaine d'activités inclue les catégories suivantes :

- Production : élevage, agriculture
- Gestion des ressources naturelles ;
- Conservation eaux et sols
- Décentralisation
- Renforcement des capacités (socio-organisationnelles, techniques, gestion, institutionnelles)
- Formation, information, systèmes d'information et recherche

Les principales orientations prises dans chaque région sont présentées ci-après.

Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, les pays de programme actuels (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Bénin) constituent les points de départ de la coopération suisse dans la zone sahélienne. Afin de pouvoir mieux situer les programmes qui s'inscrivent dans la lutte contre la désertification, voici l'orientation générale des programmes de la coopération qui tournent autour des cinq axes thématiques suivants:

- amélioration des systèmes de production agricole, forestière et animale ;transformation et commercialisation des produits.
- promotion de l'artisanat, des petites entreprises et la formation professionnelle
- système de crédit et d'épargne, marchés financiers ruraux.
- promotion des infrastructures de base dans les communes, en ce qui concerne l'éducation et la santé.
- décentralisation et renforcement de l'efficacité de l'administration publique.

C'est dans ce cadre d'orientation générale que sont présentées ci-après de manière résumée, uniquement les activités principales qui s'inscrivent dans la lutte contre la désertification au niveau régional et par pays.

Les programmes régionaux se situent dans deux domaines, d'une part la recherche agricole (systèmes de production améliorées et variétés millet) en soutenant les activités de l'ICRISAT et un appui aux plateformes paysannes qui a comme objectif de renforcer les échanges entre les organisations paysannes de la région et qui contribue au renforcement des partenariats à ce niveau.

Les activités principales au Burkina Faso concernent les domaines de la gestion des ressources naturelles et de l'élevage. Dans ce cadre une grande priorité est accordée au renforcement des capacités (socio-organisationnelles, techniques et de gestion) des organisations paysannes. Une composante importante est aussi l'appui à la décentralisation en partenariat avec la Commission Nationale de la décentralisation et le Ministère de l'Environnement et de l'Eau.

Au Mali le domaine de la gestion des ressources naturelles concerne surtout la gestion des terroirs, de l'eau (forages) et la conservation des sols. L'appui à la décentralisation y joue aussi un rôle en relation avec le développement rural. Le renforcement d'organisations paysannes et des capacités d'acteurs locaux y sont de première importance. Une activité spécifique est l'appui au système d'information agrométéorologique (CILSS). La Suisse a aussi participé à la Table ronde sur l'Environnement organisée par le Gouvernement malien à Bamako en Mai 1999 et fera aussi partie de la commission mixte environnement qui sera créée entre le Gouvernement malien et les bailleurs de fonds.

Au Niger les activités sont basées essentiellement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, la plupart en liaison avec des systèmes de production agropastorale en incluant aussi des mesures de conservation des eaux et des sols. Les activités concernent le développement local et l'approche vise un renforcement des capacités socio-organisationnelles, techniques et de gestion des populations rurales, aussi bien la formation et l'information y jouent des rôles importants.

L'orientation principale prise au Tchad est l'appui à la production agricole et de l'élevage (gestion des pâturages, production de fourrages). La formation rurale (production, gestion de ressources) y joue un rôle central faisant partie des différents programmes d'activités, mais aussi comme un appui spécifique au « Centre de Formation Professionnelle Rurale (CFPR). Quant à l'ensemble du programme qui concerne les productrices et producteurs ruraux une attention particulière est donnée à un développement équilibré entre hommes et femmes.

Afrique de l'Est et du Sud

En Afrique de l'Est et du Sud, le programme de coopération bilatérale suisse est principalement axé sur les domaines suivants : santé, approvisionnement en eau, infrastructure rurale, gestion durable de ressources naturelles/développement rural et renforcement des capacités de l'administration publique. C'est ainsi que les activités dans le domaine de la désertification sont très limitées. Au niveau régional, un seul programme est financé dans la recherche agricole. En Ethiopie, aussi bien l'ONG suisse CARITAS que la DDC financent des activités liées à la gestion durable et conservation des eaux et des sols. Une contribution a été faite au « Trust Fund to Combat Désertification UNDP/UNSO » qui a été utilisée en partie pour soutenir financièrement en Ethiopie le processus de formulation du « Programme d'action National pour la lutte contre la Désertification et la mitigation des effets de la sécheresse ».

Afrique du Nord

En Afrique du Nord, les activités en relation avec la lutte contre la désertification et la sécheresse se concrétisent principalement par des programmes régionaux ou sous-régionaux et constituent un objectif explicite de la coopération suisse dans cette région. Le domaine principal concerne la gestion durable de ressources naturelles menacées et l'orientation générale est bien « mieux connaître pour mieux gérer ». Ceci concerne tant bien l'objectif de mieux connaître le fonctionnement des systèmes écologiques, les ressources souterraines en eau, les zones d'intérêt pour la diversité biologique, que la gestion soutenable de ces ressources précieuses. Des partenariats entre des organisations spécialisées (OSS, IUCN) et des Institutions de recherche nationales sont formés, ce qui entraîne renforcement de la collaboration entre ces dernières. La population active dans l'élevage ou l'agriculture est impliquée de mêmes que des décideurs ou le dialogue sur la gestion durable de réserves d'eau est intensifié. Les résultats des programmes en question constituent une contribution concrète aux activités sous-régionales de lutte contre la désertification et peuvent également fournir aux pays partenaires des informations importantes sur les ressources naturelles en relation avec l'élaboration et la mise en oeuvre des PAN.

d) Contributions financières aux activités spécifiques des organes de la UNCCD

L'engagement financier suisse envers la CCD a été de 1993 – 1999 de 3,3 millions de francs suisses (CHF). Les activités financées sont résumées dans l'**Annexe 2** du rapport, elles peuvent être classées dans les catégories suivantes (en francs suisses) :

- Contributions au CIND (participation de délégations gouvernementales et d'ONG au processus de négociation de la Convention) de 1993 – 1998 : CHF 983'000.-
- Contribution au CIND pour des activités de formation et d'information de 1994-1997 : CHF 892'800.-
- Contribution au Secrétariat du CIND à Genève de 1995 – 1998 : CHF 757'000.-
- Contribution au Secrétariat de la CCD pour des activités spécifiques en 1998 et 1999 : CHF 471'000.-
- Contribution volontaire au Mécanisme Global 1998/99 : CHF 200'000.-

A ce propos est aussi mentionnée la contribution financière de CHF 120'000.- fait en 1999 au programme d'appui du Secrétariat pour l'Assistance aux Pays touchés d'Afrique pour l'élaboration des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la CLD

Berne, le 08.07.99/ADT/BSC

Afrique du Nord

a) Programme: Gestion durable de la biodiversité en Afrique du Nord

Domaines:

- identification de zones d'intérêt majeur
- mise en valeur durable de la biodiversité biologique
- renforcement capacités, éducation et communication

Pays: Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte

Agence d'exécution et partenaires: UICN; ONGs'/Associations locales (femmes) ;
Administration centrale et locale

Financement: (97 – 99) CHF 990'000.—

b) Programme: Sahara Systèmes aquifères (Joint Water Resources Management at Basin Level – North-Western Sahara Aquifer System)

Domaines:

- renforcement du système de monitoring des eaux souterraines
- dialogue politique utilisation de l'eau
- recherche, renforcement des capacités; information

Pays: Libye, Tunisie, Algérie

Agence d'exécution et partenaires: Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;
Administration centrale et locale ; Instituts de recherche

Financement: (Programme initié en 98) 98-99 : CHF 520'000.--

c) Programme: Contribution pour la réalisation des actions concernant la mise en place des Réseaux d'observatoires de surveillance écologique à long terme (ROSELT)

Domaines:

- Amélioration des connaissances de base sur le fonctionnement et de l'évolution à long terme des systèmes écologiques et sur la viabilité entre les systèmes écologiques et socio-économiques
- Formation, démonstration

Pays: Egypte, Tunisie, Maroc

Agences d'exécution et partenaires: Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;
Université d'Alexandrie; Institut des Régions Arides (Tunisie) ; Centre National des Recherches Forestières (Maroc)

Finances: (97 – 99) : CHF 687'000.—

d) Programme: Initiative pour la collaboration pour le contrôle du développement des ressources naturelles de terres arides au Moyen-Orient

Domaines:

- conservation eaux et sols
- gestion pâturages et production agricole
- renforcement des capacités, recherche

Pays: Egypte, Tunisie, (Jordanie, Israël, West Bank, Gaza)

Agence d'exécution et partenaires: Banque Mondiale, ONGs'/Associations locales;
Administration centrale et locale; Instituts de recherches

Financement: (97-99) CHF 1'500'000.--

Afrique de l'Ouest

PROGRAMMES RÉGIONAUX

a) Programme: ICRISAT Centre Sahélien (Niamey)

Domaines:

- systèmes de production améliorée
- recherches variétés de mil, millet et arachides résistant à la sécheresse
- stratégies de lutte contre la désertification

Pays: régional

Agence d'exécution et partenaires: International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics ; collaboration avec des centres de recherche régionaux.

Finances: (97-99) CHF 900'000.-

b) Programme: West-and Central-African Millet Research Network

Domaines:

- recherche systèmes de production, variétés millet
- renforcement des capacités de recherche

Pays: régional

Agence d'exécution et partenaires: International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics; Institutions de recherche nationaux

Finances: (97-99) CHF 2'257'000.—

c) Programme : Appui aux plates-formes paysannes en Afrique de l'Ouest

Domaines:

- renforcement des capacités, formation, information

Pays: pays membres du CILSS

Agence d'exécution et partenaires: Club du Sahel et Associations paysannes locales (hommes et femmes)

Finances: (98-99) CHF 200'000.—

d) Programme: Etude –Débat-Sahel

Domaines:

- amélioration du partenariat (pratique, méthode de l'aide)
- renforcement des capacités organisations paysannes
- femmes et systèmes d'aide

Pays: Pays membres du CILSS

Agence d'exécution et partenaires: Groupe de réalisation audiovisuelle pour le développement (GRAD) ; ONGs'/Associations

Finances: (Programme initié en 99) CHF 190'000. --

Programmes par Pays

BURKINA FASO

a) Programme: Service d'appui SARAAUD

Domaines :

- renforcement des capacités organisationnelles et techniques des associations de paysans et paysannes

Agence d'exécution et partenaires : Service d'Appui et de Renforcement de l'Autonomie des Associations et Unions de Développement

Finances : (97-99) CHF 757'000. --

b) Programme: Appui au programme de développement organisationnel de la FUGN

Domaines:

- gestions ressources naturelles
- renforcement des capacités organisationnelles, économiques et techniques

Agence d'exécution et partenaires: Fédération des Unions de Groupement Naam

Finances: (97-98) CHF 605'000.—

c) Programme: Appui au développement local à l'Est du Burkina Faso

Domaines:

- renforcement des capacités formation, information
- gestions ressources naturelles

Agence d'exécution et partenaires: Administrations locales; Associations

Finances: (98-99) CHF 1'642'000. —

d) Programme: Contributions au programme d'activités de l'APESS

Domaines:

- élevage, production de fourrages
- renforcement de capacités

Agence d'exécution et partenaires: Association pour la Promotion de l'Elevage en Savane et au Sahel (APESS), Dori

Finances: (97-99) CHF 2'840'000.—

e) Programme: Contributions financières au Fonds national de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER)

Agence d'exécution et partenaires: FEER; Administrations centrale et locale

Finances: (97-99) CHF 5'538'000.—

f) Programme: Contribution à la mise en œuvre des missions du MEE dans le contexte de la décentralisation.

Domaines:

- appui à la décentralisation, législation, développement, institutionnel
- formations, informations

Agence d'exécution et partenaires: Ministre de l'Environnement et de l'Eau

Finances: (97-99) CHF 867'000.—

g) Programme: Programme d'appui décentralisation

Domaines:

- décentralisation – développement local
- appui institutionnel

Agence d'exécution et partenaires: Commission Nationale de la Décentralisation (CND)
Finances: (97-99) CHF 1'200'000.—

MALI

a) Programme: Zone Sud Forages

Domaines:

- forages, eau potable
- gestion des points d'eau par les utilisations (MONG-Suisse)

Agence d'exécution, partenaires: Helvetas ; DNHE-Administration centrale et locale ; ONGs'; villages

Finances: (97-98) CHF 4'655'000.—

b) Programme: Développement rural et décentralisation

Domaines:

- décentralisation
- gestion terroirs
- renforcement capacités de gestion communale, formation, information
- formation, information

Agence d'exécution et partenaires: Administration centrale et locale

Finances: (97-99) CHF 3'442.000.--

c) Programme: Gestion Ressources Naturelles

Domaines:

- gestion ressources naturelles
- renforcement capacités socio-organisationnelles et économiques des acteurs locaux
- renforcement capacités institutionnelles d'appui public et privé

Agence d'exécution et partenaires: Intercooperation; Administration centrale et locale
ONGs'/Association locale

Finances: (98-99) CHF 2'840'000.—

d) Programme: CILSS Programme Agro-météorologique

Domaines:

- renforcement des capacités;
- système d'informations agrométéo

Agence d'exécution et partenaires: Organisation Météorologique Mondiale (OMM)

Finances: (97-99) : CHF 414'000.—

e) Programme : Développement rural, Zura

Domaines :

- conservation de l'eau et du sol
- gestion des ressources naturelles
- renforcement des organisations paysannes

Agence d'exécution et partenaires : CARITAS / Diocèse de San

Finances : (97-99) : CHF 340'000.— financement CARITAS (ONG Suisse)

NIGER

a) Programme: Contribution centre Apess Doutchi

Domaines :

- élevage, systèmes de production ;
- gestion de ressources naturelles ;
- renforcement de capacités, formation et information

Agence d'exécution et partenaires : Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane, associations locales, éleveurs

Finances : (programme initié en 99) CHF 170'000.-

b) Programme: Programme Air-Ténééré

Domaines:

- maintien de la diversité biologique dans le cadre physique et culturel exceptionnel;
- gestion des ressources naturelles

Agence d'exécution et partenaires: Alliance Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN); ONG/Association locale, Administration centrale et locale

Financement: (98-99) CHF 1'160'000.-

c) Programme: Appui aux initiatives de gestion locale des rôtneraies du Dallol Maouri et du Fleuve Niger

Domaines:

- gestion des ressources naturelles
- renforcement des capacités, formation et information

Agence d'exécution et partenaires: Alliance mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN); Associations locales; Administration locale

Finances: (98-99) CHF 1'818'000.—

d) Programme: Programme d'appui au développement local de Gaya

Domaines:

- systèmes agro-pastoraux, artisanat
- gestion des ressources naturelles
- renforcement des capacités, formation

Agence d'exécution et partenaires: Associations locales de producteurs et productrices, Administration locale

Finances: (97-99) CHF 1'226'000.—

e) Programme : Groupe d'appui au mouvement associatif

Domaines:

- renforcement de capacités, formation

Agence d'exécution et partenaires: ONGs'/Associations locales

Finances: (97-99) CHF 324'000.—

f) Programme: Développement local dans la région de Maradi et développement secteur élevage

Domaines:

- systèmes de production agro-pastorale, élevage
- gestion des ressources naturelles
- renforcement des capacités, formation, information

Agence d'exécution et partenaires: ONGs'/Associations locales

Finances: (97-99) CHF 1'739'000.--

g) Programme: Programme d'appui à l'autopromotion paysanne Agadez

Domaines:

- production élevage, agricole
- renforcement des capacités, formation

Agence d'exécution et partenaires: ONGs'/Associations locales

Finances: (97-99) CHF 180'000.--

h) Programmes: Appui à l'organisation paysanne «Mooriben»

Domaines:

- gestion des ressources naturelles
- renforcement des capacités

Agence d'exécution et partenaires: Fédération paysanne « Mooriben »

Finances: (99) CHF 150'000.--

i) Programme: Développement local Tillabéri: mise en valeur optimale et durable des mares

Domaines:

- gestion des ressources naturelles
- conservation eaux et sols
- production élevage et agricole

Agence d'exécution et partenaires: ONGs'/Associations locales

Finances: (98-99) CHF 1'232'000.—

SÉNÉGAL

a) Programme: Nganda – Développement agriculture durable

Domaines:

- agriculture et gestion durable ressources naturelle
- renforcement des capacités, formation/information

Agence d'exécution et partenaires : HEKS/« Union pour la Solidarité et l'Entraide »
ONG sénégalaise, groupement de femmes

Finances: (99) CHF 130'000.-- financement HEKS (ONG Suisse)

b) Programme: Thies/Mayes - Appui aux organisations de femmes en agriculture biologique

Domaines:

- agriculture biologique
- renforcement des capacités, formation, information

Agence d'exécution et partenaires: HEKS/ENDA-PRONAT ; groupements femmes et hommes

Finances: (98-99) CHF 60'000.-- financement HEKS (ONG Suisse)

TCHAD

a) Programme: Agrométéo/Vulgarisation agricole

Domaines:

- précisions agrométéorologiques
- formation/information paysans et paysannes

Agence d'exécution et partenaire : Organisation Météorologique Mondiale (OMM); AGRYMET-Niamey; Radio nationale

Finances: (97-99) CHF 788'000.--

b) Programme: Appui Développement Rurale Melfi

Domaines:

- production agricole, élevage
- renforcement des capacités, formation, information

Agence d'exécution et partenaires: Office Nationale de Développement Rural (ONDR)

Finances: (98-99) CHF 700'000.--

c) Programme: Action pilote avec des éleveurs dans le KANEM, le Batha et le Ouaddi-Bilitine

Domaines:

- élevage, gestion de pâturages, fourrages
- renforcement de capacités, formation, information

Agence d'exécution et partenaires: Associations locales éleveurs hommes et femmes

Finances: (97-99) CHF 2'150'000.--

d) Programme: Appui aux paysannes et paysans du Moyen Chari

Domaines:

- techniques de production agricole et élevage
- gestion des ressources naturelles
- formation

Agence d'exécution et partenaires: productrices et producteurs ruraux

Finances: (97-98) CHF 544'000.--

e) Programme: Appui au Centres de Formation Professionnelle Rurale (CFPR)

Domaines:

- formation rurale (production, gestion des ressources)

Agence d'exécution et partenaire : Centre de Formation Professionnelle Rurale (CFPR)

Finances: (97-99) CHF 2'120'000.--

f) Programme :Contribution au plan d'actions triennale SALID

Domaines :

- production agricole et élevage
- gestion ressources et naturelles
- renforcement capacités, formations

Agence d'exécution et partenaires : Service d'appui initiatives locales de développement (ONGs), ONGs/ Associations locales (Tchad et Cameroun) hommes et femmes

Finances (97-99) CHF 1'650'000.—

g) Programme : Développement intégré dans la sous-préfecture de Mangalmé

Domaines :

- agriculture durable
- gestion des ressource naturelles
- renforcement des capacité, formation, information

Agence d'exécution et partenaires : SWISSAID/Association NAFIR, groupements de femmes

Finances : (98) CHF 148'000.— financé par SWISSAID (ONG Suisse)

h) Programme : Programme triennal DARNA VI

Domaines :

- protection de l'environnement
- hydraulique villageoise
- agroforesterie
- renforcement des capacités, formation, information

Agence d'exécution et partenaires : SWISSAID/Association DARNA, organisations paysannes

Finances : (1997-2000) CHF 179'000.— financé par SWISSAID (ONG Suisse)

Afrique de l'Est et du Sud

RÉGIONAL

a) Programme: Increasing the Tolerance of Maize in Southern Africa to Drought and Low Soil Fertility

Domaines:

- recherche agricole
- stratégies de lutte contre la désertification

Agence d'exécution et partenaires: Centre International pour l'Amélioration Maïs et Blé (CIMMYT Mexique)

Finances: (97-99) CHF 1'350'000.—

ETHIOPIE

b) Programme: Recherche Conservation des sols

Domaines:

- conservation des sols
- recherche
- formation, renforcement des capacités

Agence d'exécution et partenaires: Université de Berne, Watershed Development and Land Use Department

Finances: (97-99) CHF 700'000.—

c) Programme: Adigrat –diocesan Development Action

Domaines:

- conservation des eaux et des sols
- rétention de l'eau, terrasses, aménagements des terroirs

Agence d'exécution et partenaires: CARITAS / Adigrat Catholic Secretariat

Finances: (97-99) CHF 1'450'000.— financement CARITAS (ONG Suisse)

Programmes spécifiques

a) Programme : Contribution au « Trust Fund to Combat Desertification « UNDP/UNSO)

Domaines :

- appui aux processus de lancement de Programmes Nationaux de lutte contre la désertification (PAN) dans des pays affectés (Ethiopie, Tchad)

Finances (97) CHF 500'000.—

b) Programme : Contribution à « World Overview of Conservation Activities and Techniques (WOCAT)

Domaines :

- Réseau d'information et création de bases de données concernant la dégradation des sols
et les techniques de récupération et protections existantes

Agence d'exécution et partenaires : World Association for Water and Soil Conservation
WASWC

Finances (97-99) CHF 565'000.—